



Procès-Verbal Commission Régionale Féminines

Réunion du 28 septembre 2026

Président : M. Anthony ARCHIMBAUD

Membres : Mmes Nicole CONSTANCIAS – Elodie DISPARRA – Alexandra GARCIA – MM. Serge GOURDAIN – Eric GRAU – Jacques ISSARTEL

* * * * *

RAPPELS

Port d'un brassard par les Educateurs

Dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, il a été décidé de reconduire pour cette saison le port d'un brassard par les éducateurs des équipes.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal), chaque éducateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible, un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc. Ce brassard est à prévoir par le club pour ses équipes concernées.

Demandes de délégué :

Les demandes de délégué doivent être impérativement transmises à la Commission compétente, 15 jours avant la rencontre. Délai requis pour traitement.

PERIODES AUTORISEES POUR CHANGEMENT D'HORAIRE

3 périodes régissent les changements d'horaire :

Période VERTE :

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : ***accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés***

Période ORANGE :

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : ***accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.***

Période ROUGE :

Cette période dite **D'EXCEPTION** se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : ***modification interdite sauf accord explicite de la Commission***

SENIORS FEMININES :

Horaire légal : Dimanche 15h00

Horaire autorisé :

- Dimanche 14h30
- Dimanche Entre 12h30 et 13h00 (uniquement en lever de rideau)
- Samedi Entre 19h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E6) par pas de 30 minutes en R2 F
- Samedi Entre 18h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E6) par pas de 30 minutes en R1 F
- En Senior R2 F : Samedi entre 17h00 et 19h00, par pas de 30 minutes, si la distance kilométrique entre les deux clubs est inférieure à 100 km et si éclairage E6 minimum.

JEUNES FEMININES :

Horaire légal : Dimanche 13h00

Horaire autorisé :

- Dimanche de 12h30 à 15h00 par pas de 30 minutes.
- Samedi Entre 14h30 et 17h30 (uniquement si éclairage E6 en cas de nécessité d'éclairage), par pas de 30 minutes.
- Dimanche entre 10h00 et 12h30, par pas de 30 minutes, si la distance kilométrique entre les deux clubs est inférieure à 100 km.

PROCEDURES ET AMENDES

Forfait Ballaison F.C. (513821) – Le club est amendé de la somme de 200 € pour le forfait sur le match n°79268840 en Coupe Nike Féminine U18 du 13/09/2026.

Forfait J. St. O. Givors (547090) – Le club est amendé de la somme de 200 € pour le forfait sur le match n°79268834 en Coupe Nike Féminine U18 du 13/09/2026.

Forfait Ent. Ain Sud. Mas Rillier (548198) – Le club est amendé de la somme de 200 € pour le forfait sur le match n°79268839 en Coupe Nike Féminine U18 du 12/09/2026.

COUPE LAuRAFoot U16 F

Projet expérimental à destination des catégories U16 F et U15 F. Les objectifs poursuivis sont :

- Dynamiser la pratique féminine.
- Faciliter le passage du football à 8 au football à 11.
- Fidéliser les licenciées U15 F & U16 F.

Contexte et objectif : La commission féminine et l'ETR envisagent ont mis en place une Coupe Régionale U16 Féminines à titre expérimental pour la saison 2026/2027, sur invitation, avec l'objectif d'envisager une généralisation ou une évolution du format dès 2027/2028.

Le projet répond à une volonté de proposer une compétition complémentaire favorisant le développement du football féminin de performance dans les catégories U15 F & U16 F.

La compétition regrouperait, sur invitation, 16 équipes issues principalement des clubs évoluant en Championnat National U19 F, des clubs de U18 Régional 1 Féminin et de quelques clubs de U18 Régional 2 Féminin (avec une liste de clubs réservistes en cas de désistement). Les échanges menés avec les clubs lors de la visioconférence montrent un accueil très positif du projet, l'ensemble des participants s'étant déclarés favorables ou plutôt favorables à sa mise en œuvre.

Format sportif proposé : La compétition sera disputée en football à 11 selon une formule de coupe organisée sur quatre journées (8es de finale, 1/4 de finale, 1/2 finales et finales de classement). L'originalité du dispositif repose sur l'absence d'élimination directe, les vainqueurs rencontrant ensuite d'autres vainqueurs et les équipes défaites continuant également la compétition entre elles.

Ainsi, chaque club dispute obligatoirement quatre rencontres, garantissant un volume de jeu significatif pour toutes les participantes. Les deux premiers tours seraient organisés sur une base géographique afin de limiter les déplacements. Les tours suivants seraient accueillis selon des critères d'équité liés à la réception des rencontres précédentes et aux distances déjà parcourues. La finale serait programmée en lever de rideau du barrage d'accession au Championnat National U19 Masculin. Conditions de participation : La compétition serait ouverte aux joueuses U16 F

Le Président,

Le Président du Département Sportif,

A. ARCHIMBAUD

P. PEZAIRE